

GLOBAL INVESTORS
Société Anonyme - société d'investissement à capital variable
2, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
L-2540 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 152081
(le „fonds“)

**Avis aux actionnaires du
Compartiment:**

GLOBAL INVESTORS – Ethica Balanced

Classes d'actions:

A: ISIN: LU1937026869 WKN: A2PB49

qui relèvent des dispositions de la partie I de la Loi du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif (la «**Loi de 2010**»)

Le Conseil d'Administration du Fonds informe les actionnaires du Compartiment des changements suivants, qui entreront en vigueur à 00h00 le 2 avril 2024:

a) À l'avenir, le ou les compartiments pourront également être chargés de frais et d'éventuelles rémunérations des membres du conseil d'administration du fonds.

b) La politique d'investissement des compartiments sera adaptée comme suit :

"Le compartiment pourra également détenir des dépôts à vue auprès des banques (liquidités), dans lesquels le compartiment pourra investir jusqu'à 20% de ses actifs. Cette limite ne peut être dépassée que pendant une période temporaire, seulement si cela s'avère nécessaire en raison de circonstances de marché extraordinaires et si les intérêts des investisseurs sont pris en compte."

c) Le compartiment GLOBAL INVESTORS - Innovation World Large Caps by AMG sera appelé à l'avenir „GLOBAL INVESTORS - Alpora Innovation World Large Caps“.

d) Le gestionnaire de portefeuille et initiateur du compartiment GLOBAL INVESTORS - Innovation World Large Caps by AMG, AMG Fondsverwaltung AG, porte désormais le nom de « Serafin Asset Management AG » en raison d'un changement dans la structure de propriété. L'adresse reste la Bahnhofstrasse 29, CH-6300 Zoug, Suisse.

Les frais liés aux modifications susmentionnées seront supportés par le fonds ou les compartiments conformément à l'article 17 m) du prospectus du fonds.

Tous les changements seront reflétés dans le prospectus de vente d'avril 2024, qui peut être consulté gratuitement au siège social du fonds.

Les actionnaires du fonds qui n'acceptent pas les modifications ci-dessus ont la possibilité de racheter leurs actions sans frais à compter de la date du présent avis jusqu'au 31 mars 2024.

Luxemburg, le 29 février 2024

Le Conseil d'administration du Fonds